



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET	PARCOURS FRICHE	
PARTENAIRE	Friche la Belle de Mai	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE
COLLEGE et LYCEE	Marseille	Arts Visuels
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES		
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAÎTRE
<p>Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres</p> <p>Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture</p> <p>Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire</p> <p>Appréhender des œuvres et des productions artistiques</p>	<p>Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production</p> <p>Mettre en œuvre un processus de création</p> <p>Réfléchir sur sa pratique</p>	<p>Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique</p> <p>Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel</p> <p>Mettre en relation différents champs de connaissances</p> <p>Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre</p>
<b>Œuvres, lieux, professionnels rencontrés</b>	<b>Pratique artistique proposée aux élèves</b>	<b>Champs de connaissance explorés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche sensible des œuvres</li> <li>- Echanger avec des artistes et des professionnels de l'art</li> <li>- Découvrir un atelier d'artiste, approche des métiers de l'art.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de Pratique artistique</li> <li>- Emploi de différentes techniques</li> <li>- Réalisation de choix en fonction d'un projet de création</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer sa culture personnelle</li> <li>- Exploiter un lexique spécialisé pour analyser une œuvre</li> <li>- Défendre un point de vue en argumentant</li> <li>- Aborder les champs d'exploration de l'art contemporain</li> </ul>

## PRÉSENTATION DU PROJET

La Friche la belle de mai est un prototype né en 1992 de ce que l'on nomme aujourd'hui les « Tiers-Lieux », nouveaux modèles culturels et urbains. La Friche rassemble dans un lieu unique et réinventé, transformation urbaine, permanence artistique, lien au territoire et coopération active dans le sens de l'intérêt général.

Par sa taille et son grand nombre d'espaces, La Friche la Belle de Mai peut offrir ses lieux de travail aux artistes et permettre, de surcroît, une simultanéité de projets. Ici, sculpteurs, comédiens, peintres, photographes, danseurs, producteurs, peuvent prendre le temps nécessaire à leur écriture et à leur production. Tous les publics, toutes les disciplines artistiques... La Friche a un crédo : la culture pour toutes et tous et le croisement des pratiques et des publics, que l'on peut retrouver tout au long de l'année dans sa programmation artistique.

Cette année nous proposons deux dispositifs pour rencontrer et visiter les expositions, rencontrer les professionnels de l'Art et les artistes. **La friche à l'œuvre** pour les collégiens avec un parcours pour les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et un parcours pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et **Visiter la fabrique** pour les lycéens.

### LA FRICHE A L'OEUVRE - PARCOURS COLLEGIEN (parcours n°1 et 2)

#### -N°1 Parcours 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> 6 classes

2 Visites d'exposition

1 Rencontre avec un producteur artistique résident de la Friche la belle de mai

1 Atelier de pratique artistique conduit par un artiste

NB/ L'atelier de pratique pourra bénéficier de l'aide de l'Appel à projet de la DAAC.

#### -N°2 Parcours 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> 8 classes

1 Visite d'exposition

1 atelier artistique conduit par un artiste sur une demi-journée

### VISITER LA FABRIQUE - PARCOURS LYCEEN (parcours n°3)

#### -N°3 Parcours Lycéens 10 classes

1 Visite de la Friche la belle de mai

1 Rencontre - Découverte d'un des ateliers d'artistes résidents à La Friche la belle de mai accompagné par l'équipe de médiation.

Avec Alfons Alt, Veronique Rizzo, Jean Michel Gentil, Etienne Rey, Pakito Bolino, Caroline Caccavale, Christine Coulanges.....

## OBJECTIFS SPECIFIQUES DES PROJETS *en fonction du parcours choisi*

Le champ d'action du projet relie trois grands domaines : la création artistique contemporaine, l'action culturelle, la pratique artistique. Il concentre son action autour de temps forts dans l'année qui prendront appui sur :

- La découverte de la Friche de la belle de mai pour connaître son passé industriel, son architecture patrimoniale, pour découvrir ses espaces d'exposition, ses espaces urbains, ses structures résidentes, ses spécificités propres sur le territoire marseillais et national.

- La / Les visites d'expositions d'art contemporain afin d'appréhender les productions artistiques.

- La visite d'atelier d'artiste résident permet de saisir le fait artistique dans sa globalité : œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception. \*Explorer les Domaines de la formalisation des processus et des démarches de création : penser l'œuvre, faire œuvre.

- L'échange avec des professionnels de l'art et de la culture pour se questionner sur les problématiques soulevées par les artistes et les œuvres.

- Dans le prolongement des visites, l'atelier de pratique artistique met en relation les concepts soulevés lors de la visite et les processus de création.
- Une formation inscrite au plan académique permettra d'accompagner les enseignants dans ce projet EAC, découvrir le lieu, échanger avec l'équipe de médiation, préparer les visites, les rencontres avec les producteurs, celles avec les artistes.

### **La programmation culturelle prévisionnelle adossée au dispositif 2022/2023 :**

Du 11 novembre 2022 à fin janvier 2023 :

*Biennale des imaginaires numériques, Zinc et Seconde nature*  
*Les instants vidéo numériques et poétiques*  
Exposition *n+n Corsino*, Artistes chorégraphes chercheurs

Du 13 février 2023 au 21 mai 2023:

*Douce France*, Des musiques de l'exil aux cultures urbaines.  
Programation Triangle France  
Le Dernier cri  
Exposition "Agriculture et architecture"

## **LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET**

- En juin 2022, un comité de pilotage sélectionnera les établissements retenus.
- Novembre /décembre : Une journée de formation au PAF permettra d'accompagner les enseignants inscrits
- Entre Novembre 2022 et juin 2023 : déploiement de **Visiter la Fabrique**
- Entre Janvier 2023 et fin mai 2023 : déploiement de **La Friche à l'œuvre**

## **CONTACTS**

### **EDUCATION NATIONALE**

*Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)*

Christel Espinosa, professeur relais de la DAAC auprès de la Friche la belle de mai  
[christel.espinosa@ac-aix-marseille.fr](mailto:christel.espinosa@ac-aix-marseille.fr)

Responsable du domaine Arts Visuels et Arts Numériques  
Sophie Valentin  
Tél : 04 91 93 88 41  
[daac.arts@ac-aix-marseille.fr](mailto:daac.arts@ac-aix-marseille.fr)

### **PARTENAIRE**

La Friche la belle de Mai – Marseille

Susana Monteiro, Responsable de l'Action Culturelle, [smonteiro@lafriche.org](mailto:smonteiro@lafriche.org)

Capucine Tible et Marine Tesseyre, Médiatrices culturelles [mediation@lafriche.org](mailto:mediation@lafriche.org)

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :  
mail professionnel nominatif [prenom.nom@ac-aix-marseille.fr](mailto:prenom.nom@ac-aix-marseille.fr)

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.
- **Bien indiquer le N° du parcours choisi**

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.  
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

## MODALITÉS FINANCIÈRES

- L'atelier de pratique du parcours N°1 *La friche à l'œuvre* ( 6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup>) pourra bénéficier de l'aide financière de la DAAC, pour les classes non concernées par le pass culture, d'un montant de 200 € ce coût sera donc pris en charge sous réserve des crédits PEAC disponibles pour l'année scolaire 2022-2023.
- Le financement des parcours N°2 *La friche à l'œuvre* (4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>) et N°3 *Visiter la Fabrique* (Lycée) se fera avec une offre pass culture associée à ce projet pour les classes de la 4<sup>ème</sup> à la terminale. Cette offre devra être co-construite entre l'établissement scolaire et la structure partenaire et validée par le chef d'établissement. (participation de 10 euros par élève)
- LE TRANSPORT EST À LA CHARGE DE L'ÉTABLISSEMENT

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi-juin 2022.